

Nom et coordonnées de l'école :

EEPU AUBIAC
1 pré de la Hout
33430 AUBIAC
Tél : 05.56.65.11.09

Commune : Aubiac

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2ND TRIMESTRE**

Date : 05/03/2024

Circonscription de LANGON

Présents :

Président(e) – (directrice d'école) : Sophie ROCHE

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme Nathalie NOEL

Equipe enseignante :	Valérie FOURNOL, Sabrina PROVENCE
Le maire ou son représentant :	Valérie BELIS,
DDEN :	
Représentants des parents d'élèves :	Mr FRUCCO (Président), Mme PESTEL (Titulaire), Mme DELOUBES (titulaire)
Invités (personnel municipal...) :	Céline BLEUNVEN

Excusés : Mme NOEL (inspectrice), Mr Frucco

Heure du début du conseil d'école : 18h

Secrétaire de séance : Mme Provence Sabrina

EDUCATION NATIONALE

1) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Les APC : cette année, les APC ont lieu le mardi soir de 16h30 à 17h30. Les élèves de la classe de maternelle ne sont pas encore concernés par ce dispositif.

Interventions de la psychologue scolaire : Dans le cadre de l'aide aux enfants en difficulté, la psychologue scolaire (Charlotte VIARD) vient observer les élèves en classe et nous apporte régulièrement son soutien et ses conseils pour accompagner au mieux les élèves qui en ont besoin.

Les parents peuvent aussi ressentir le besoin d'avoir ses conseils. Il leur est possible de demander ses coordonnées par le biais du carnet de liaison de leur enfant.

Le PPRE : Comme chaque année, les élèves qui nécessitent un accompagnement particulier bénéficient d'un PPRE (plan personnalisé de réussite éducative) qui est rédigé en accord avec la famille et permet de mettre en place des aménagements spécifiques en classe.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Il existe plusieurs dispositifs pour assurer la protection de l'enfance :

- **le 119** : ce numéro ouvert à tous permet de prévenir lorsqu'un citoyen constate un enfant en danger.
- **La MDSI (la PMI)** : ce sont les services sociaux. Un parent d'élève trouve judicieux de mettre le numéro à disposition de parents (dans le carnet de liaison par exemple).
- **L'information préoccupante** : elle permet de mettre en place des dispositifs d'aide au sein de la famille afin de faire évoluer l'enfant dans un milieu familial plus stable.
- **Le signalement** : il permet de signaler un enfant en danger au procureur de la république.

Dans tous les cas, l'école a préalablement engagé un dialogue avec les familles concernées et les tient au courant des démarches effectuées.

- **le 3020** : numéro dédié aux situations de Harcèlement. Il peut-être sollicité par n'importe qui ayant connaissance d'une situation de harcèlement (ou en soupçonnant une).

L'équipe enseignante a suivi une formation relative aux situations de harcèlement ces derniers mois.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Classe des maternelles :

- **Cahier de vocabulaire débuté dès la première période** : enrichi au fur et à mesure des albums vus ;
- **Cahier des nombres** : pour consolider la représentation et la décomposition des nombres de 1 à 10 tout au long de la GS
- **Période 3** : travail sur la **recette** avec comme finalité la préparation de la pâte à crêpe et la dégustation
- **Contes** : poursuite du travail des contes avec la visite d'une conteuse fin décembre .

Classe des CP CE1 CE2 :

- **Evaluations nationales** : elles ont été faites en janvier. Les parents peuvent prendre RDV avec Mme Provence pour faire le bilan de ces évaluations. Elles ont été réussies par les élèves.
- **Projet «les JO »** : projet transversal : histoire des JO , les anneaux olympiques , les symboles olympiques , les sports olympiques à travers des exposés faits par les enfants (1 pays , 1 sport , 1 athlète) , comportement favorable à la santé ,....
- **Projet cycle** : en janvier 2024 , bloc 1 pour les CP/CE1 : savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo : équilibre , pédaler , tourner , freiner

Classe des CE2-CM1-CM2 :

- **EMC** : travail sur le harcèlement commencé en début d'année . Les élèves ont très envie de créer une pièce de théâtre sur ce thème . Ils ont également fait une demande de travail sur les émotions : des séances vont être menées en EMC et un rituel a été ajouté en ce sens .

- **EPS** : les cycles 2 et 3 ont eu la chance de suivre une séquence « savoir rouler à vélo » avec le concours de l'USEP 33. Des élèves qui ne savaient pas encore faire de vélo ont terminé le cycle en sachant en faire. Cet apprentissage fait intégralement partie des attendus en EPS pour les cycles 2 et 3 et répondent donc aux obligations de faire du sport à l'école.

Pour précision : les séances de sport, dans notre école, sont réparties sur l'année (et non par semaine) de manière à faire face au manque de structures pour la pratique de l'EPS (la salle des fêtes ne laisse pas beaucoup d'alternatives pour des raisons de sécurité et parce qu'il y fait froid en hiver). Ainsi, depuis plusieurs années, les élèves pratiquent moins de sport l'hiver et plus en périodes 1, 4 et 5. Tous les parents qui sont dans l'école depuis plusieurs années le savent.

Nous tenons aussi à préciser que nous avons des programmes très chargés et que parfois, la séance d'EPS peut être reportée de manière à mener à bien les séances concernant les apprentissages fondamentaux (surtout dans des classes où les enseignantes ont des triples niveaux à gérer).

- Sport maternelle : pas dans la salle des fêtes l'hiver car elle est froide . Parfois dans la classe , mais pas toujours facile de déplacer le mobilier .
- **Anglais** : nous poursuivons le décloisonnement mis en place avec Mme Fournol qui vient dans notre classe le jeudi après-midi pour assurer les séances d'anglais tandis que Mme Roche prend sa classe en charge pour travailler les notions de vivre ensemble. Pour répondre à la question d'un parent de la classe de Mme Roche, cet échange a été mis en place depuis 3 ans.

Evénements :

- Cinéma de Noël payé par la coopérative : classe de maternelle le matin et les cycles 2 et 3 l'après midi (bus 210€ et cinéma 164€ = 374€)
- Conte de Noël avec une conteuse professionnelle : payé par la coopérative scolaire pour un montant de 300 euros .
- Vendredi 12 avril : après la classe, Carnaval de l'école avec déguisements organisé par l'APE. Un mot sera mis dans les carnets de liaison prochainement. Ce carnaval est à l'initiative de l'APE uniquement.
- Kermesse : la date de la kermesse est fixée au 28 juin. L'APE l'organise durant les fêtes d'Aubiac et la kermesse sera donc gérée par l'APE mais aussi par les autres associations du village qui apporteront leur concours et leur aide au déroulement de la fête.
- Il n'y aura pas de voyage scolaire avec nuitée cette année mais nous prévoyons une belle sortie de fin d'année qui sera, cette fois-ci, accessible aux trois classes. Rien n'est fixé pour le moment mais nous communiquerons dessus en temps voulu.

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

- Les liaisons inter-cycles au sein de l'école se font grâce à des Conseils de Cycles tenus par les enseignantes du cycle concerné. Ces conseils permettent de décider notamment des choix pédagogiques pour une meilleure continuité des apprentissages dans un même cycle.
- Les liaisons inter-degrés : les élèves de CM2 devraient aller visiter le collège de Bazas au mois de Mai ou au mois de juin. La date sera communiquée aux familles dès qu'elle sera portée à la connaissance de l'équipe enseignante.
- D'autre part, des réunions «Conseil Ecole-Collège » ont lieu chaque année pour assurer la continuité pédagogique entre les écoles et le collège de secteur.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité : bilan PPMS.

PPMS : un exercice a été réalisé sur la période écoulée. L'exercice Risques Majeurs sera réalisé dans les semaines qui arrivent, avant le 12 avril. Le deuxième exercice incendie sera aussi fait sur cette période.

Un exercice « ATTENTAT-INTRUSION » a été réalisé en novembre. Comme d'habitude, les classes du bas se sont cachées dans les toilettes des petits, comme le préconise le PPMS. Le rassemblement et le confinement se sont déroulés dans le bon ordre et les enfants ont veillé à garder le silence.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Le bilan de la coopérative a été positif grâce à la participation des familles et à la vente des photos de classe. Il s'élève à 410 €. Ce budget servira à financer les sorties de fin d'année.

Budgets municipaux

La mairie compte voter le le budget alloué chaque année à l'école prochainement. La somme proposée sera de 5000€.

c) Gestion des absences des enseignantes

Il est remonté, dans les questions des parents, diverses questions concernant les absences des enseignantes.

- « Absentéisme régulier de certaines maitresses »: je rappelle que les arrêts maladie sont donnés par un médecin et que les enseignantes n'ont pas à se justifier sur ce point. J'attire cependant l'attention des familles sur le fait que nous recevons chaque jour des enfants qui arrivent fiévreux ou qui nous disent avoir vomi toute la nuit. Je rappelle, comme tous les ans, qu'il est de la responsabilité de chacun de garder son enfant quand il est malade et qu'il risque de contaminer ses camarades et par extension, les enseignantes.
- « Le programme est-il bien suivi par les remplaçants ? » : les remplaçants sont des enseignants qualifiés au même titre que l'enseignante titulaire de la classe. Ils savent suivre le programme et aucun retard n'est à déplorer dans les classes.
- « Serait-il possible de prévenir plus tôt et pas au portail quand une enseignante est absente ? » : nous prévenons les familles des absences dès que possible. Les fois où nous le faisons au portail, c'est que nous n'avons pas eu d'autre alternative. En effet, nous sommes prévenues de la présence ou non d'un remplaçant vers 8h20 en général. Nous essayons toujours d'envoyer un mail aux familles à ce moment là mais il a pu arriver que nous ne puissions pas le faire pour des raisons de priorité. Je rappelle que nous n'avons pas de secrétaire dans l'école, que la directrice est déchargée de direction une fois par mois et qu'avant tout, nous devons veiller à la sécurité des élèves et au bon fonctionnement de l'école. Ainsi, certains jours, nous devons gérer des urgences dès 8h30 et ne pouvons alors pas envoyer de mail.
- Gestion de la répartition des élèves en cas de non remplacement : dans les cas où l'inspection n'est pas en mesure de nous envoyer de remplaçant, nous nous voyons dans l'obligation de répartir les élèves dans les classes ouvertes. Ces situations restent exceptionnelles et les enseignantes qui reçoivent les élèves ont déjà 3 niveaux à gérer. Ainsi, dans ces situations, les élèves sont accueillis dans les autres classes pour être surveillés en attendant l'heure de sortie mais ils ne peuvent pas suivre leur programme et faire le travail qui était prévu par l'enseignante. Pour cela, il faut un remplaçant.

MAIRIE

Mesure de sauvegarde retirée pour la prochaine année . Arrivée prévue d'une famille avec 4 enfants qui rentreront à l'école en septembre 2024 . Effectif d'école prévu pour la rentrée : 60 enfants !!

Travaux : La cour de l'école sera intégralement refaite cet été .

Possibilité pour l'APE de peindre des jeux dans la cour de l'école (marelle ,) , une fois qu'elle aura été refaite.

Cantine : en plein traitement biodéchets : les déchets bio dégradables sont donnés à Tic et Tac (deux cochons de la commune) .

Intervention du Sictom dans les classes du CP au CM2 .

Heure de fin du conseil d'école : 19h10

Le prochain conseil d'école aura lieu le : mardi 18 juin 2024

.....

Fait à Aubiac, le 05 mars 2024

la Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole :

A black ink signature, appearing to be a stylized 'L' or similar character, written over a horizontal line.

Le Secrétaire de séance :

A blue ink signature, consisting of several loops and curves, written over a horizontal line.